

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeObligatoire de remplir :
N° d'entreprise (sauf
constitution), nom, forme légale,
siège(s) (rue, n°, code postal,
localité)TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**16 MAI 2023****DIVISION MONS**
GreffeN° d'entreprise : **0801 043 222****Nom**(en entier) : **LOGIPÔLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative**Adresse complète du siège : **7000 Mons, Boulevard Fulgence Masson 5****Objet de l'acte : Projet de cession à titre gratuit de branche d'activité établi conformément
aux articles 12:103 et 12:93 du code des sociétés et associations - Entité
Bénéficiaire**

Dépôt du projet de cession à titre gratuit de branche d'activité par l'intercommunale revêtant la forme d'une société coopérative "CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-BORINAGE", dont le siège est établi à 7000 Mons, Boulevard du Président Kennedy 2 (Entité Cédante) à l'intercommunale revêtant la forme d'une société coopérative "LOGIPÔLE", dont le siège est établi à 7000 Mons, Boulevard Fulgence Masson 5 (Entité Bénéficiaire), reçu par acte authentique de Maître Elise CORNEZ, notaire à Mons, le 15 mai 2023, en cours d'enregistrement.

Catherine HATERT
Notaire

SECRETARIE GEGENWAARDIGD
T. VAN DER
S. VAN DER
S. VAN DER

Notaire Catherine HATERT Notaris
rue Royale 163 Koningsstraat
Bruxelles 1210 Brussel



[Handwritten signature in blue ink]